

Introduction

« *Prêt à sortir* ». C'est autour de cette expression que se forme, en janvier 2021, un collectif d'enquêteurs, composé de personnes aux profils multiples : certaines vivent ou ont vécu dans des dispositifs d'hébergement ; d'autres travaillent dans ce type d'institutions ou exercent dans d'autres structures d'assistance ; plusieurs contribuent à former les travailleurs sociaux de demain, et ceux d'aujourd'hui ; et quelques-unes font de la recherche en sciences sociales. Ensemble, elles s'intéressent aux sorties des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)² et à l'accès au logement. Mais, par la composition de ce collectif, ainsi que des expériences des uns et des autres qui nourrissent ce dernier, la focale s'élargit. Comprendre les sorties d'hébergement exige de porter le regard sur ce qui précède – ce que vivre en hébergement signifie – et sur ce qui succède – ce que vivre dans un logement signifie, après avoir vécu en hébergement. La sortie est appréhendée comme un processus, dans une temporalité longue qui dépasse le moment effectif du départ.

Au fil des mois, le collectif enquête sur ce sujet, multiplie les cas, croise les expériences, identifie des situations problématiques et formule des propositions d'action pour les résoudre. Il contribue, ce faisant, à une réflexion et aux débats, plus généraux, sur le rôle des CHRS. Dans un contexte où les politiques publiques semblent s'orienter vers l'approche « Logement d'abord », les CHRS, en particulier « monoblocs », sont le symbole d'une organisation qui serait désormais dépassée, faisant l'objet de critiques importantes. Ils incarneraient ainsi le « modèle en escalier » de la prise en charge des personnes sans domicile, obligeant les personnes à passer d'un dispositif d'hébergement à un autre, comme autant d'étapes avant d'accéder à un logement personnel.

D'une certaine façon, notre recherche prend le contre-pied de ces critiques. Si elle reconnaît les limites et les contraintes de ces institutions, elle en considère également les qualités, potentiellement durables, pour les personnes qui y habitent et pour celles qui y ont vécu. Ce faisant, notre contribution invite à considérer l'hospitalité des dispositifs d'hébergement. L'« hospitalité » est un concept à la mode. Plusieurs métropoles et collectivités locales se le sont approprié. Dans le débat public, il est aujourd'hui généralement associé à l'accueil de personnes migrantes. Mais c'est dans une autre acception que nous nous en saisissons, celle proposée par le sociologue Joan Stavo-Debaugé, lorsqu'il dit ceci :

² Nous emploierons également l'expression « dispositifs d'hébergement » pour qualifier l'ensemble des CHRS où nous avons mené notre enquête. Parmi ceux-ci, nous distinguons les hébergements « en diffus » et les établissements « monoblocs ». Les premiers renvoient à des appartements individuels ou partagés dispersés sur un territoire. Les seconds désignent des habitats collectifs où plusieurs personnes sont hébergées dans un même bâtiment au sein d'appartements ou de chambres individuelles ou collectives.

Comprendre les sorties d'hébergement exige de porter un regard sur ce qui précède – ce que vivre en hébergement signifie – et sur ce qui succède – ce que vivre dans un logement signifie

« Par hospitalité, nous n’entendons pas seulement une vertu des personnes, mais aussi une qualité des environnements, des situations, des milieux, des ambiances, des choses, des espaces, des bâtiments, des institutions [...]. L’environnement sera convenablement apprêté et manifestera une appréciable qualité d’hospitalité si ceux qui sont amenés à le fréquenter et en avoir l’usage (passants, visiteurs, usagers, travailleurs, habitants) s’y sentent bienvenus et y rencontrent des aménagements qui favorisent leurs expériences et facilitent les activités à laquelle ils s’adonnent, seuls ou ensemble. » (Stavo-Debaugé, 2017, p. 1-2)

**Enquêter sur
les sorties
d’hébergement
nous conduit
à interroger
l’hospitalité de ces
environnements
pour les personnes
qui y habitent mais
aussi, et peut-être
surtout, pour celles
qui y ont vécu**

Suivant cette définition, nous envisageons les dispositifs d’hébergement – à la fois les appartements « en diffus », les établissements « monoblocs » et leurs alentours – comme des environnements dans lesquels peut s’accomplir une pluralité d’activités, qui ne peuvent se réduire à l’assistance et à l’accompagnement social. Enquêter sur les sorties d’hébergement nous conduit à interroger l’hospitalité de ces environnements pour les personnes qui y habitent mais aussi, et peut-être surtout, pour celles qui y ont vécu. Qui peut se rendre dans ces environnements ? Qui peut en avoir usage ? Et à quels usages se prêtent-ils ?

Poser ces questions, au sein de ce collectif d’enquêteurs, c’est également tenter de proposer des réponses, prendre position et formuler des pistes d’actions concrètes pour rendre plus hospitaliers ces lieux. C’est donc autour d’une présentation de ces propositions qu’est construit le présent ouvrage. Dans le premier chapitre, nous reviendrons sur la composition du collectif d’enquêteurs et sur notre démarche d’enquête, qui nous a conduits à réaliser des entretiens semi-directifs. Dans le deuxième chapitre, nous décrivons le processus d’analyse de ces entretiens et comment nous en sommes arrivés à vouloir soumettre des propositions pour réinterroger ou changer les pratiques autour des sorties des dispositifs d’hébergement. Enfin, dans le troisième et dernier chapitre, nous proposerons une mise en récit de ces propositions, appuyée sur une diversité de situations recueillies au cours de l’enquête, afin de montrer quels problèmes rencontrés elles saisissent et de quelles pratiques existantes elles s’inspirent.

Le Collectif Soif de connaissances

Cette recherche dite « participative » ou « collaborative³ » s'inscrit dans le cadre du Collectif Soif de connaissances. Celui-ci a été créé en 2015, à l'initiative de quatre institutions : l'École santé sociale sud-est, à Lyon et Valence ; l'Institut de formation en travail social, à Échirolles⁴ ; la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne Rhône-Alpes ; l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services, rattaché à l'université Grenoble Alpes. Ce collectif réunit à Lyon et à Grenoble des formateurs en travail social, des travailleurs sociaux, des personnes dites « ressources » – qui ont une expérience en tant qu'usagers des dispositifs d'accueil, d'hébergement et de l'accompagnement social – et des chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur des sujets relatifs à la précarité.

Entre 2015 et 2020, le Collectif Soif se consacre exclusivement à la formation initiale et continue des (futurs) travailleurs sociaux. Les différentes parties prenantes coconstruisent des modules de formation qu'elles dispensent ensemble auprès des étudiants. Ceux-ci portent sur les thématiques suivantes : la précarité, le non-recours aux droits et services, la participation des publics en situation de précarité et les bidonvilles. À partir de 2020 se développe et se concrétise une ouverture du Collectif Soif à la recherche en sciences sociales. L'idée est d'articuler l'activité de formation initiale et continue, qui perdure, avec une démarche d'enquête scientifique. La présente recherche est la première expérimentation conduite au sein du Collectif Soif. Le terme d'« expérimentation » rend compte d'une démarche qui s'est définie chemin faisant, marquée par des tâtonnements et des doutes. Coordinée par un sociologue, membre de la Chaire Publics des politiques sociales – Odenore⁵, cette aventure collective n'a pas suivi de protocole préétabli, elle s'est structurée au fil des échanges, à chacune des étapes de l'enquête, comme nous le verrons dans les pages qui suivent.

3 Nous n'avons pas engagé le débat sur ces appellations au sein du collectif d'enquêteurs. D'autres formules sont par ailleurs utilisées mais cela n'a pas, ici, constitué un enjeu. Nous les mobiliserons donc sans distinction de sens. Précisons néanmoins qu'une rencontre sur les « recherches participatives » a été organisée au sein du Collectif Soif, en janvier 2022, avec Anne Petiau, coordinatrice d'un ouvrage collectif sur le sujet (Petiau, 2021).

4 Depuis 2021, l'École santé sociale sud-est et l'Institut de formation en travail social ne constituent plus qu'une institution, Ocelia santé-social.

5 Chaire de recherche du laboratoire de sciences sociales Pacte (UMR 5194) de l'université Grenoble Alpes.